



La TVA sur les centres équestres : une solidarité à sens unique ?

*Par Hubert Tassin,
Président des PP*



La notion de filière hippique est-elle toujours de mise ? A examiner l'actualité récente, on a des raisons d'en douter.

Filière hippique : la notion est utilisée de façon pertinente dans nos discussions avec les institutions administratives ou politiques. Il s'agit de profiter d'une union du monde du cheval qui est un et interdépendant. Sur le terrain, ce n'est pas une vue de l'esprit.

Le ciment vient d'abord de la passion que nous partageons pour le cheval. Propriétaires, éleveurs, cavaliers ou parieurs et spectateurs avons un bout d'ADN commun. Le second ciment, il ne faut pas l'occulter, vient du fait que l'argent des courses finance, par divers prélèvements ou budgets spécifiques, des pans entiers du sport hippique.

C'est sur la base de ces intérêts communs que se sont créés les Conseils des Chevaux, organismes régionaux de concertation entre nos différentes familles et les instances politiques. Dans plusieurs régions, à l'instar de la Basse

Vendredi 13 décembre 2013 – N°11

Normandie, la collaboration est réelle et porteuse.

Fonds Éperon et Equidia Life

La création d'un "Fonds Eperon 1" puis d'un fonds "Eperon 2" découlent de cette même logique et amènent les deux sociétés-mères du Trot et du Galop à mettre à la disposition du monde du cheval dans sa globalité près de 13 millions d'euros par an. Les exemples de notre solidarité financière sont nombreux et portent sur des montants importants. C'est ainsi le cas de notre soutien aux jeux équestres mondiaux qui se dérouleront en 2014 en Normandie, et bien sûr, des importants efforts d'Equidia pour assurer la promotion des sports équestres et de l'équitation.

Je ne trahis pas de secret en disant que nous nous sommes interrogés sur ces mécanismes au sein du Comité Stratégique de l'Institution présidé par le Sénateur Ambroise Dupont. Après des débats de fond il a été décidé, pour l'heure, de prévoir leur maintien dans les conclusions présentées fin juillet aux ministres de l'Agriculture et du Budget. Nos partenaires trotteurs et notamment Paul Essartial, mais aussi les représentants de l'Etat et le président Dupont lui-même, ont plaidé avec passion pour la nécessité de maintenir cet effort au nom de la cohésion de la filière cheval. Nous en sommes tombés d'accord malgré l'importance des budgets en jeu.

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



Au moment où l'Institution des Courses dans son ensemble s'est engagée sur 50 millions d'euros d'économies, il y avait pourtant sans doute là au moins 3 ou 4 millions d'euros pouvant facilement être récupérés !

La solidarité ne se décrète pas, elle s'organise et se démontre au quotidien. Prompts à utiliser les "Fonds Eperon" et à profiter de notre investissement à fonds perdus dans Equidia Life, nos cousins des sports équestres ont préféré faire cavalier seul dans leurs négociations avec l'Etat. En 2012, lorsque la France a été condamnée par les instances européennes à relever le taux de TVA sur les activités hippiques, c'est seuls, que les sports équestres ont été négocié un statut à part. On pouvait bien imaginer qu'il ne serait que temporaire au vu du caractère artificiel du montage en regard du droit communautaire.

Un an plus tard, les revoilà au point de départ et dans un contexte qui est le notre depuis le 1er janvier dernier. Là encore, le monde des chevaux de sport joue une carte égoïste et part sans nous pour négocier et manifester avec, il faut le dire, une réussite médiatique admirable.

Chacun pour soi ?

La question n'est pas anecdotique : le surcoût du passage de la TVA de 7 % à 19,6 % a été estimé à 25 millions pour les propriétaires et éleveurs du Galop, ceux qui ne récupèrent pas la TVA, soit 10 % du total des prix et primes distribués ! La compensation de cet enrichissement sans cause de l'Etat, promise en haut lieu, est une nécessité et les courses ne peuvent imaginer qu'un nouvel

effort hors de proportion soit demandé en solidarité avec l'activité des chevaux de sport.

Je suis convaincu que si nous avons été ensemble pour négocier dès le départ en 2011 – 2012 avec les autorités françaises et européennes au nom des emplois que nous représentons ensemble, au nom de l'élevage, au nom de l'aménagement du territoire, ni les Sports équestres ni les courses ne seraient aujourd'hui dans l'impasse dans laquelle nous nous trouvons.

Alors que la fête de famille, celle du cheval vient de fermer ses portes au Parc des Expositions de Villepinte, je le dis avec espoir et sans esprit polémique : soit on joue collectif, soit, si la solution retenue est celle du chacun pour soi, il faudra aussi, de notre côté ne pas s'interdire d'en tirer des conséquences financières et budgétaires.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr